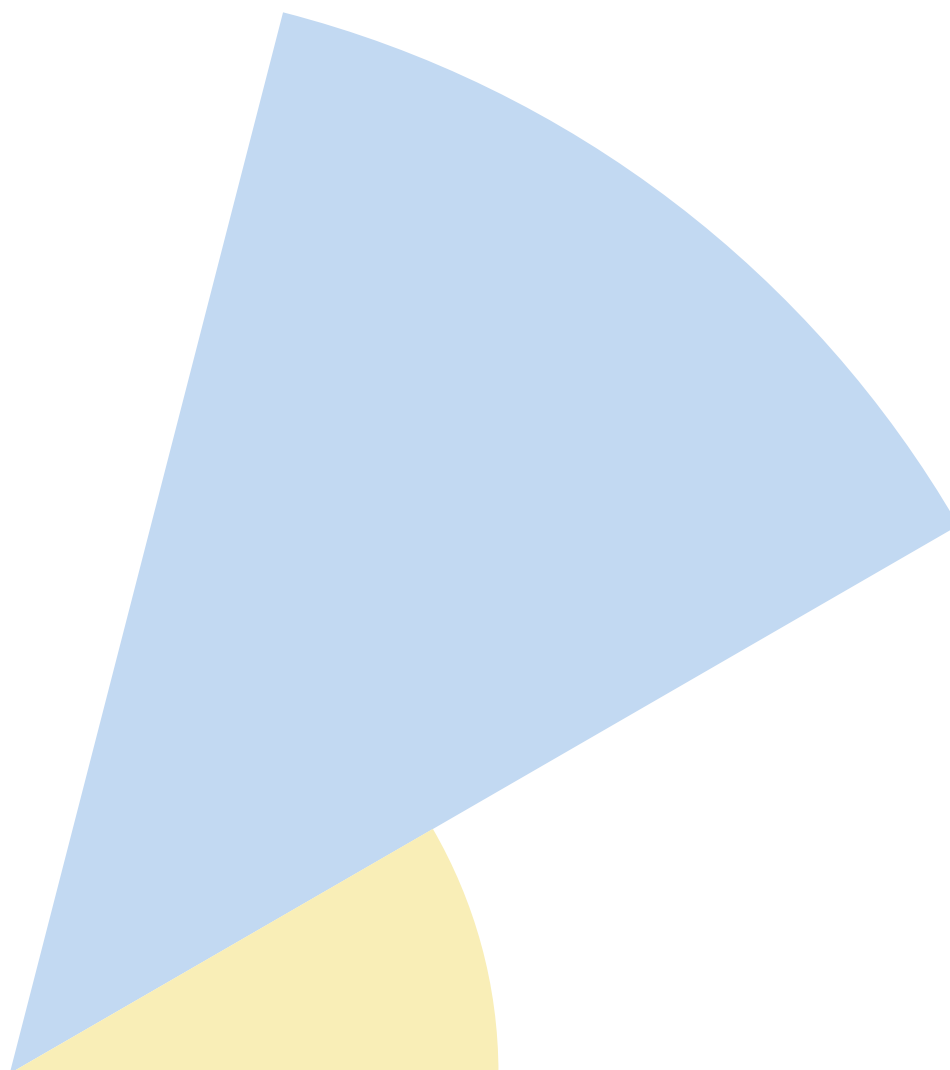


# La pauvreté monétaire des ménages en six profils sociodémographiques



# La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

La pauvreté peut recouvrir différentes composantes économiques, personnelles et professionnelles. Leur combinaison permet de classer les ménages pauvres selon six profils qui se répartissent de manière différenciée sur le territoire. Parmi les ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, les jeunes de moins de 30 ans et les locataires du social résident davantage dans un espace urbain dense. Les retraités, les locataires du privé non insérés dans l'emploi et les travailleurs pauvres se répartissent entre urbain dense, urbain intermédiaire et rural. Enfin, plus de la moitié des ménages pauvres non insérés et propriétaires de leur logement vivent dans un espace urbain.

La **pauvreté monétaire** peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales etc.

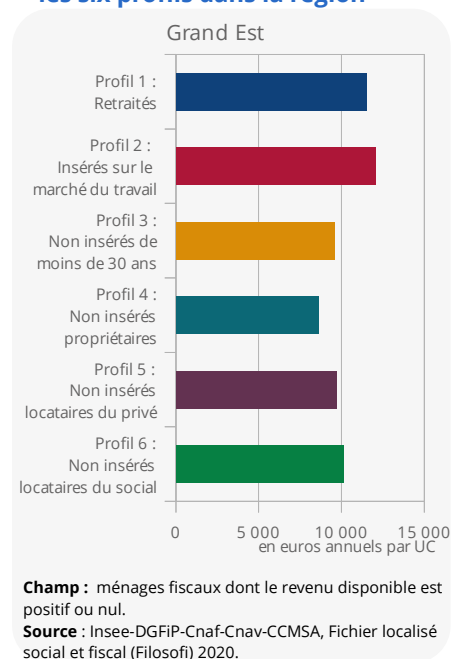
Pour apprécier la diversité de ces situations, une typologie des ménages sous le seuil de pauvreté a permis d'identifier six profils socio-démographiques distincts. Parmi ces profils, certains ont leur niveau de vie qui repose essentiellement sur les revenus d'activité, d'autres sur les prestations sociales ; certains correspondent à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou à différents statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi. En Grand Est, le profil relatif aux ménages retraités (profil 1) regroupe 26,2 % des ménages pauvres, soit 17,6 % de la population pauvre ▶ **figure 1a**. Le deuxième profil de ménages pauvres, que l'on qualifiera d'« insérés sur le marché du travail » (profil 2), correspond à ceux percevant des revenus du travail avec un seuil fixé par convention à un demi SMIC par adulte. Cette catégorie représente 18,0 % des ménages pauvres ; sa part dans la population pauvre est plus élevée (25,0 %) du fait de nombreuses familles avec enfants. Le troisième profil correspond aux ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi. Ce profil, qui représente 11,4 % des ménages pauvres, est concerné par des thématiques spécifiques, notamment de formation et d'entrée sur le marché du travail.

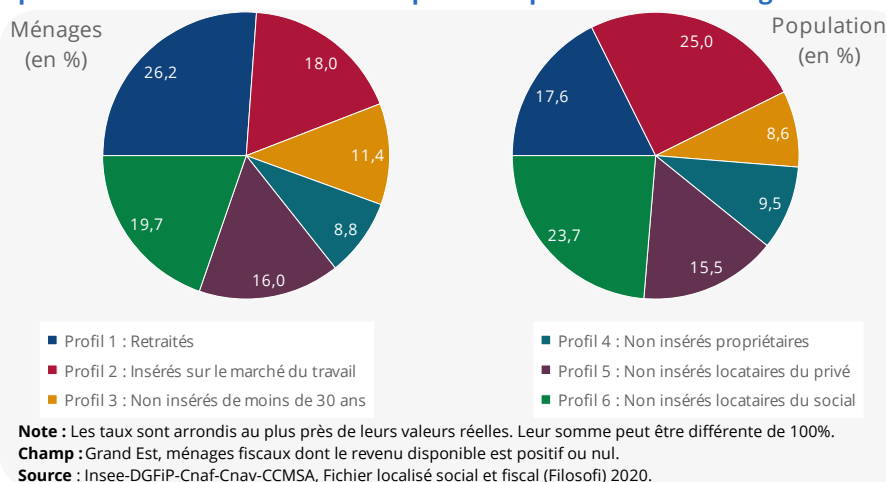
Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, on distingue trois profils selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires (profil 4), qui représentent 8,8 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5), avec 16,0 % des ménages pauvres, et les locataires du parc social (profil 6), avec 19,7 % des ménages pauvres. Les deux derniers profils rassemblent 49,0 % des enfants pauvres de la région.

Les ménages pauvres insérés dans l'emploi ont le **niveau de vie médian** le plus élevé (12 060 euros annuels par UC) ▶ **figure 1b**. Viennent ensuite les retraités (11 510 euros). À l'inverse, le niveau de vie médian est minimal (8 630 euros) pour les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires. Ce moindre niveau de vie doit cependant être relativisé dans la mesure où ces ménages ont moins de dépenses contraintes puisqu'ils ne paient pas de loyer.

▶ **1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région**



▶ **1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région**



## Des retraités pauvres, vivant seuls ou en couple

Le premier profil identifié recouvre les ménages pauvres retraités, pour lesquels il n'y a plus de question d'insertion sur le marché du travail. Dans le Grand Est, les revenus disponibles de cette catégorie reposent à hauteur de 81,6 % sur les pensions, retraites et rentes, et relativement peu sur les autres prestations sociales comparé aux autres ménages pauvres.

Dans la région comme sur le reste du territoire national, ce profil se singularise par une part importante de personnes vivant seules (64,3 % contre 46,8 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et de couples sans enfant (20,2 % contre 10,0 %)

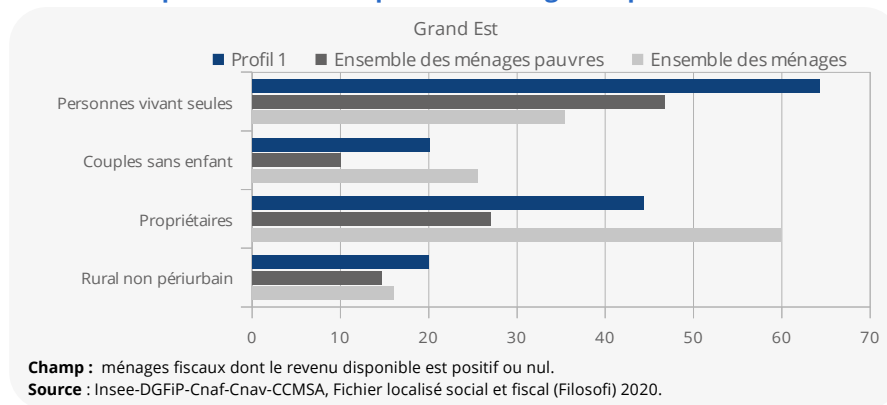
► **figure 2a.** Ainsi, même si ce profil regroupe 26,2 % des ménages pauvres dans la région, il représente seulement 17,6 % de la population pauvre.

Par ailleurs, la part des ménages propriétaires de leur logement, ainsi que celle des ménages habitant une **commune rurale non périurbaine**, est plus importante pour ce profil que pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

Ce profil est relativement plus présent en Corse et dans les départements du Massif-Central (Cantal, Creuse)

► **figure 2b.**

## ► 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1

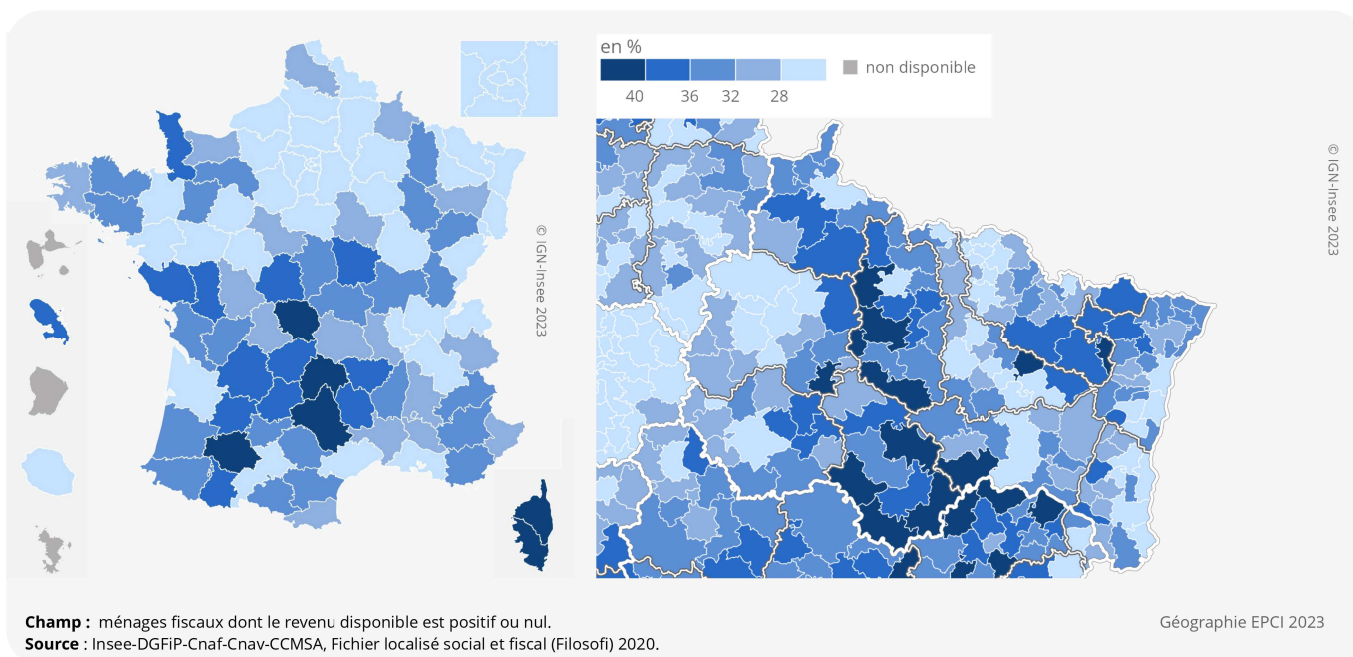


Dans le Grand Est, 20,3 % de la population est âgée de plus de 65 ans. Cette part s'échelonne de 25,2 % dans la Haute-Marne à 18,5 % dans le Bas-Rhin. Ainsi, les ménages retraités pauvres sont particulièrement présents dans les départements ruraux dans lesquels la population âgée est aussi la plus importante. Ils représentent au moins trois ménages pauvres sur dix dans les départements de la Haute-Marne (36 %), de la Meuse (34,7 %) et des Vosges (30,5 %). Ces retraités pauvres vivent plus souvent seuls qu'au niveau régional et sont plus fréquemment propriétaires. Près de six ménages sur dix du profil 1 sont propriétaires de leur logement dans la Meuse et en Haute-Marne. Ces deux départements concentrent huit EPCI, situés en zone rurale, dans lesquels la part de ménages retraités pauvres dépasse les 40 %.

Les retraités pauvres y résidant sont propriétaires à plus de 55 % et le poids des aides sociales dans leur revenu disponible est plus faible. À l'inverse, dans les départements plus urbains de la Marne, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, moins de quatre ménages retraités pauvres sur dix sont propriétaires de leur logement.

Dans la Communauté Urbaine du Grand Reims, l'Eurométropole de Strasbourg et la Métropole du Grand Nancy, la part de ménages du profil 1 est inférieure à 20 %, à l'image de la répartition par âge de la population. Plus de la moitié de ces ménages est locataire du parc social et les prestations sociales constituent entre un cinquième et un quart de leur revenu disponible (poids plus important des minima sociaux).

## ► 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI



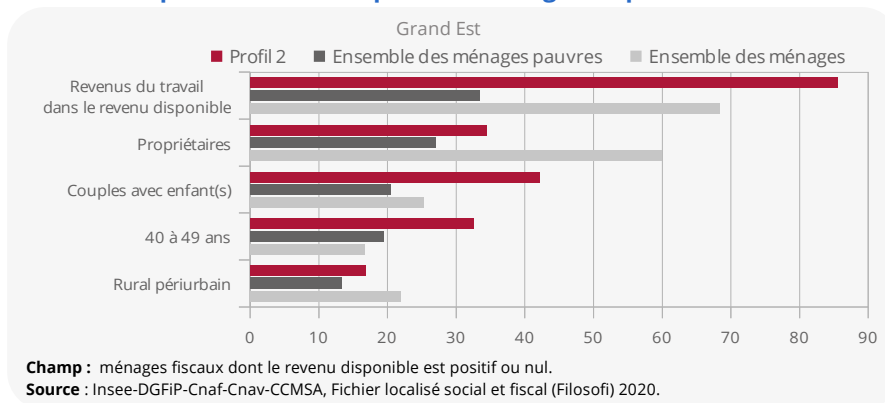
## Des ménages pauvres insérés dans l'emploi, souvent avec des charges familiales

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le profil 2 est caractéristique des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Leurs revenus dépendent ainsi très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Dans la région, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salariés) dans le revenu disponible est de 85,5 %, soit 2,6 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (33,4 %) ▶ **figure 3a**.

Ce profil se caractérise par une forte présence de couples avec enfant(s) (42,1 % contre 20,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres), notamment avec trois enfants ou plus. C'est, avec les non-insérés dans l'emploi locataires du social, la catégorie qui regroupe la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (31,7 %).

Par ailleurs, ces ménages sont plus fréquemment propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une **commune rurale périurbaine** par rapport à l'ensemble des ménages

### ▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



pauvres de la région. La part des ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est elle aussi plus élevée.

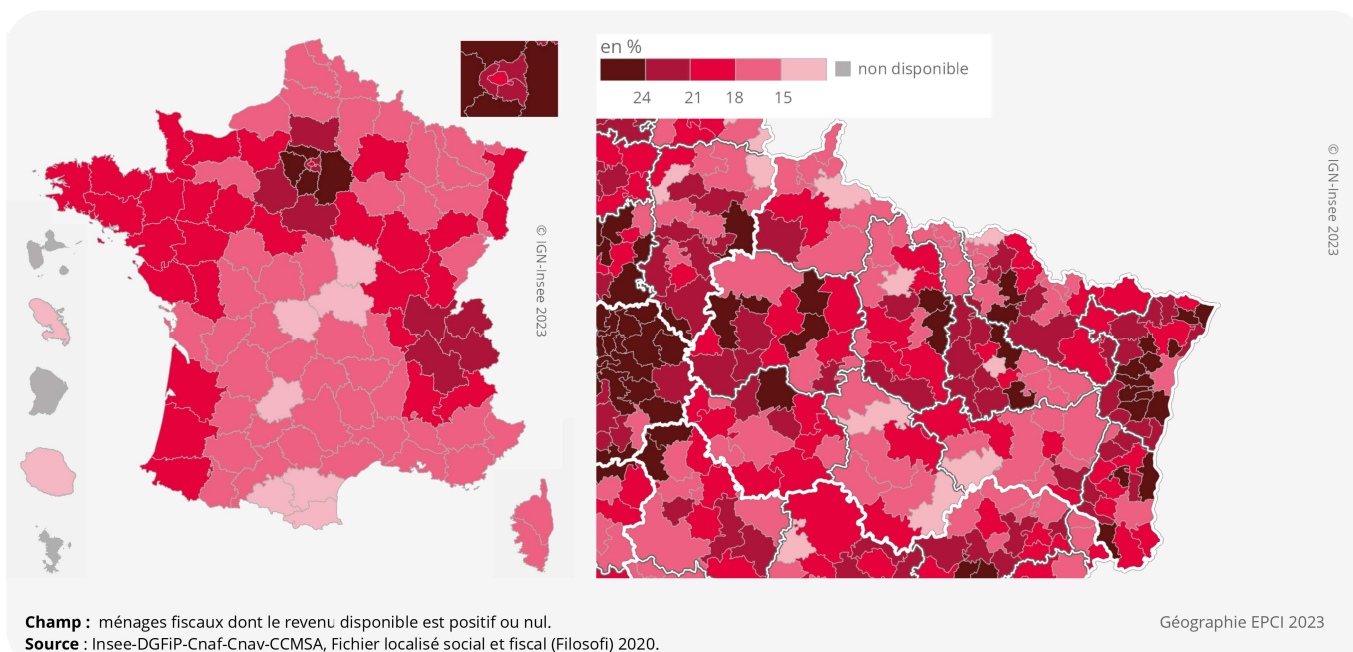
Ce profil est surreprésenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie, et Haute-Savoie) ▶ **figure 3b**.

Parmi les ménages pauvres, le poids de ceux qui sont insérés dans l'emploi est supérieur à la moyenne régionale (18 %) dans la Marne et les départements alsaciens ; ces trois départements concentrent d'ailleurs 50 % des emplois de la région. La moitié de ces ménages vivent dans l'**urbain dense** et près de sept sur dix sont locataires de leur logement. Dans la Meuse, la Haute-Marne, les Vosges, les Ardennes et

l'Aube, les ménages pauvres insérés dans l'emploi habitent davantage dans le rural (de 73 % à 43,4 % pour une moyenne régionale de 32,6 %) et sont plus souvent propriétaires de leur logement. La part des revenus d'activité non salariée dans leur revenu disponible y est plus importante qu'en moyenne dans la région, de même que celle des prestations sociales, hormis dans la Meuse où ce taux figure parmi les plus faibles.

Dans un EPCI sur six, la proportion de ménages pauvres insérés dans l'emploi est supérieure à 24 %. Les enfants de ces ménages représentent entre 37,6 % et 57,3 % des enfants des ménages pauvres, contre 31,7 % au niveau régional. Plus de la moitié de ces EPCI sont localisés en Alsace.

### ▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI



## Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants

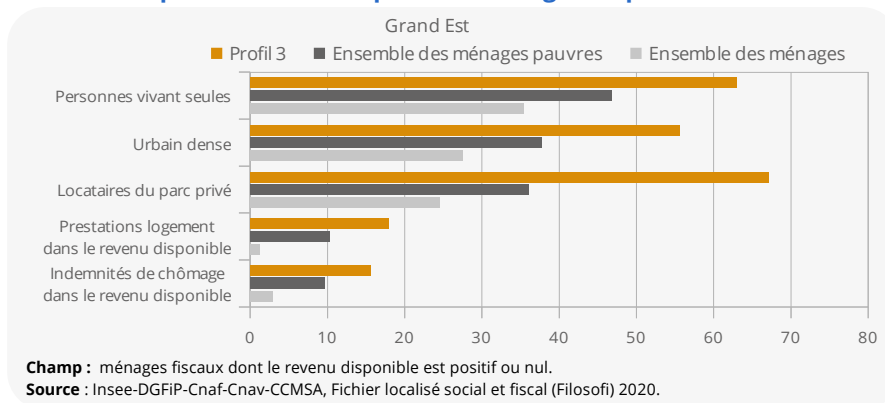
Ce profil regroupe les ménages jeunes (réfèrent fiscal âgé de moins de 30 ans) non insérés sur le marché du travail. Ces jeunes sont possiblement en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. Ils peuvent faire face à des dépenses d'installation pour résider à un endroit proche de leur lieu de travail, et sont un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation. Les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également dans cette population.

Ce profil rassemble majoritairement des personnes vivant seules (63,0 % contre 46,8 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et locataires dans le parc privé (67,1 % contre 36,1 %) ▶ **figure 4a**. Cette population réside principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent davantage des prestations sociales (51,3 % du revenu disponible), essentiellement minima sociaux et prestations logements, ainsi que des indemnités de chômage (15,5 % du revenu disponible).

Ce profil se retrouve en priorité dans les départements abritant des grandes métropoles ▶ **figure 4b**.

### ▶ 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3

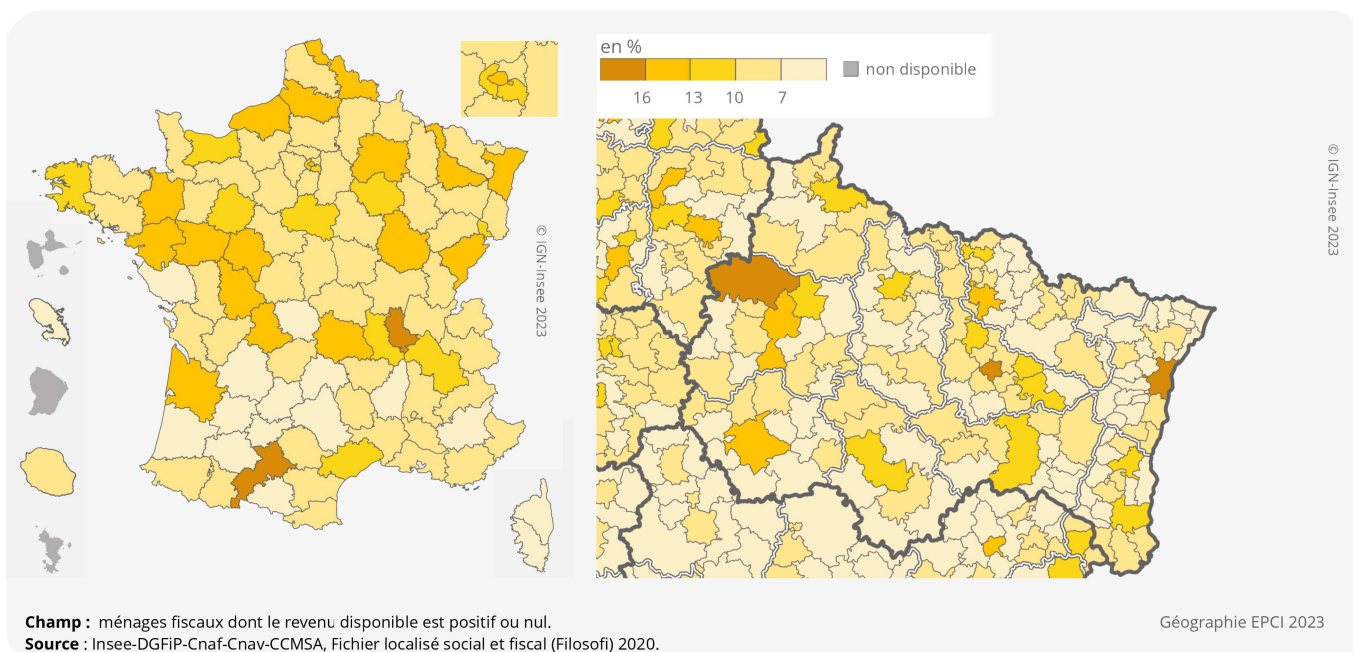


La proportion de jeunes de moins de 30 ans en situation de pauvreté est plus élevée en Meurthe-et-Moselle, dans la Marne et dans le Bas-Rhin où ils vivent essentiellement dans l'urbain. Ils sont surreprésentés dans les grandes agglomérations. Ainsi, les jeunes représentent 23,9 % des ménages pauvres dans la Métropole du Grand Nancy, 18,6 % dans la Communauté Urbaine du Grand Reims et 16,9 % dans l'Eurométropole de Strasbourg, pour une moyenne régionale de 11,4 %. Sept à huit fois sur dix, ils y vivent seuls. Ces EPCI concentrent une grande partie de l'offre de formation du supérieur, des emplois ainsi que des logements locatifs de petite taille. À Reims, 40,3 % des ménages du profil 3 résident dans le parc social, celui-ci représentant une

part élevée des logements disponibles, tandis qu'à Nancy et Strasbourg, ils sont 70 à 80 % à habiter dans le parc locatif privé. Les allocations logement constituent ainsi une part plus importante qu'en moyenne dans leur revenu disponible brut, tandis que le poids des prestations sociales, notamment familiales et les minima sociaux, est moindre.

Dans les départements plus ruraux, ces ménages sont proportionnellement moins nombreux et sont plus souvent de jeunes parents. Les prestations familiales et les minima sociaux contribuent alors plus largement qu'en moyenne au revenu disponible brut des ménages.

### ▶ 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI





## Des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires

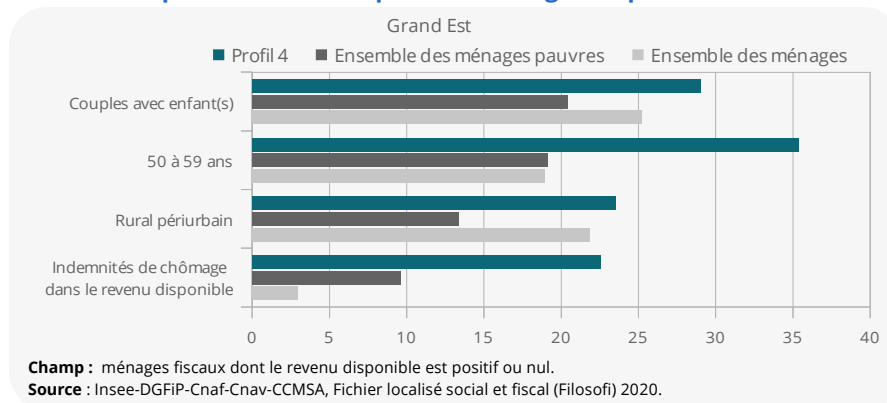
Le profil 4 regroupe les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement. Relativement âgé avec 35,4 % des ménages dans la classe d'âge des 50-59 ans, ce profil est davantage composé de couples avec enfants que l'ensemble des ménages pauvres de la région (29,0 % contre 20,4 %) ▶ **figure 5a**. Les familles sont le plus souvent composées d'un ou deux enfants, et ce profil regroupe ainsi 8,9 % des enfants pauvres de la région.

La décomposition des revenus montre que ce profil rassemble des indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...), qui sont néanmoins peu ou pas insérés dans l'emploi. Les indemnités de chômage occupent une part importante dans leur revenu disponible (22,5 %).

Par ailleurs, ces ménages sont proportionnellement plus nombreux à résider dans une commune rurale périurbaine (23,5 %) que l'ensemble des ménages pauvres (13,3 %).

À l'échelle de la France, ce profil est relativement plus présent dans les départements au Sud et à l'Ouest du Massif Central (Creuse, Dordogne, Lot, Ariège) ▶ **figure 5b**.

## ▶ 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4

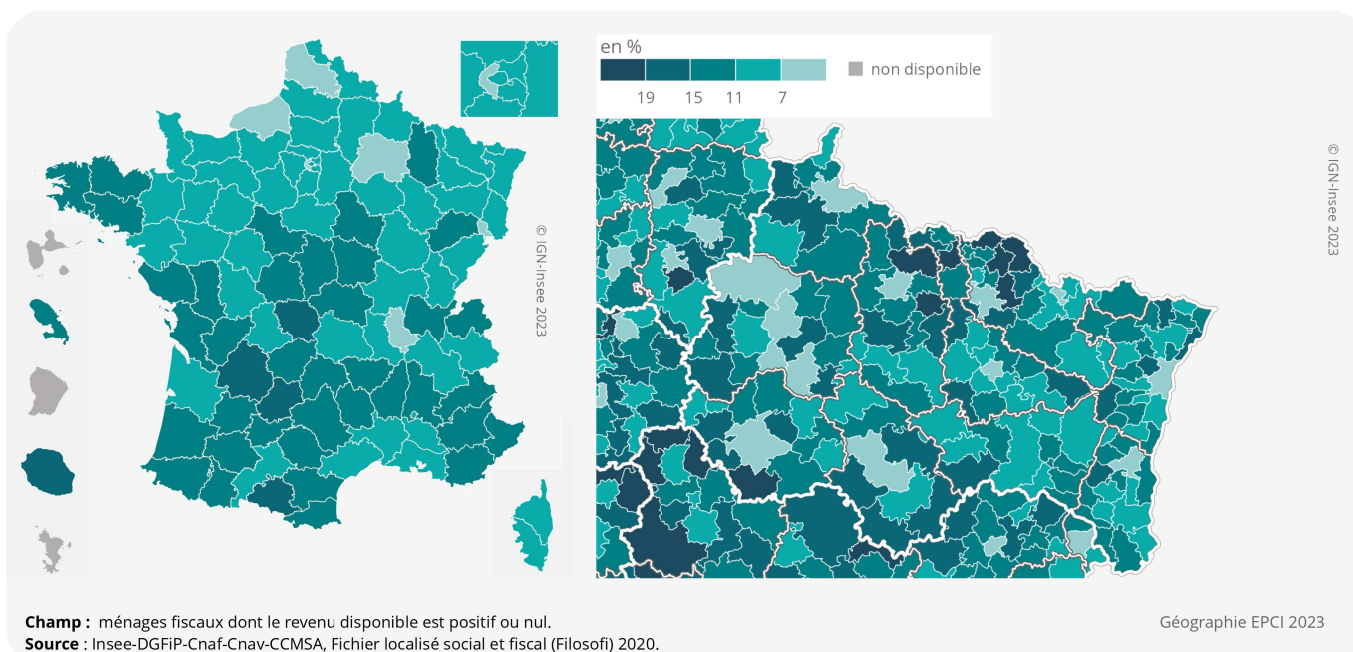


Les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement sont davantage représentés parmi les ménages pauvres dans les départements de la Meuse, de la Moselle, de la Haute-Marne et des Vosges. À l'exception de la Moselle, ces ménages vivent essentiellement dans le rural et sont plus souvent qu'en moyenne, en couple sans enfants. Ils touchent plus de minimas sociaux, proportionnellement à leur revenu disponible brut. À l'inverse, la part des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires est moins forte dans la Marne. Dans ce département, les personnes seules sont plus souvent concernées que dans le reste de la région.

Les neuf EPCI du Grand Est ayant une plus forte proportion de ménages du

profil 4 (plus de 19 % des ménages pauvres) se situent pour moitié en Moselle, et pour moitié, en Meurthe-et-Moselle, Meuse et Aube. Par exemple, dans la communauté de Communes de Cattenom et environs, en Moselle, un tiers des ménages pauvres fait partie du profil 4. Les ménages de ces EPCI sont plus fréquemment des familles monoparentales ou des couples avec enfants, d'où une part d'enfants pauvres comprise entre 15,8 % et 39,3 %. Les EPCI dans lesquels la part de ménages du profil 4 est faible (inférieure à 6 %) sont essentiellement ceux des grandes agglomérations de la région (Strasbourg, Metz, Nancy, Reims). Ces ménages sont plus souvent des personnes seules.

## ▶ 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



## Des ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux

Le cinquième profil de pauvreté est celui des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. Il se caractérise par une surreprésentation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans (35,2 % contre 17,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région)

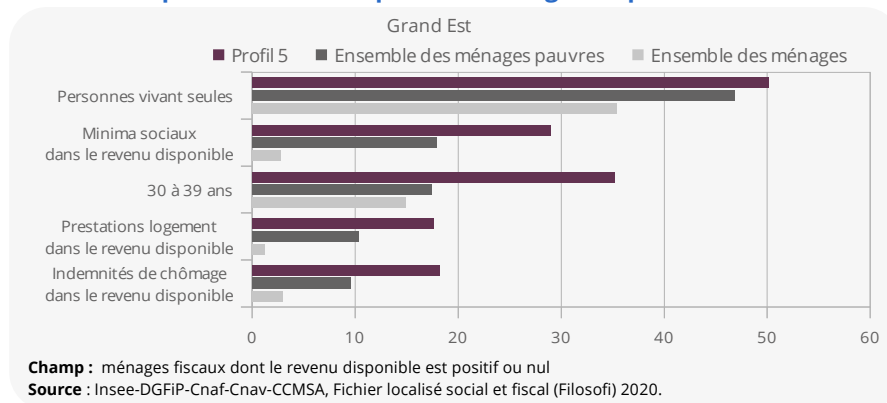
► **figure 6a.**

Dans ce profil, 50,1 % des ménages sont des personnes occupant seules leur logement (majoritairement des hommes), mais il regroupe aussi des familles monoparentales et des couples avec enfant(s), de telle sorte que 17,4 % des enfants pauvres se trouvent dans ce groupe.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté par un poids plus important des minima sociaux (29,0 % contre 17,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de chômage (18,2 % contre 9,6 %) et des prestations logement (17,6 % contre 10,3 %). Par ailleurs, 31,4 % de ces ménages déclarent des revenus négatifs ou nuls.

Ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et outre-mer en Martinique et à La Réunion ► **figure 6b.**

## ► 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5

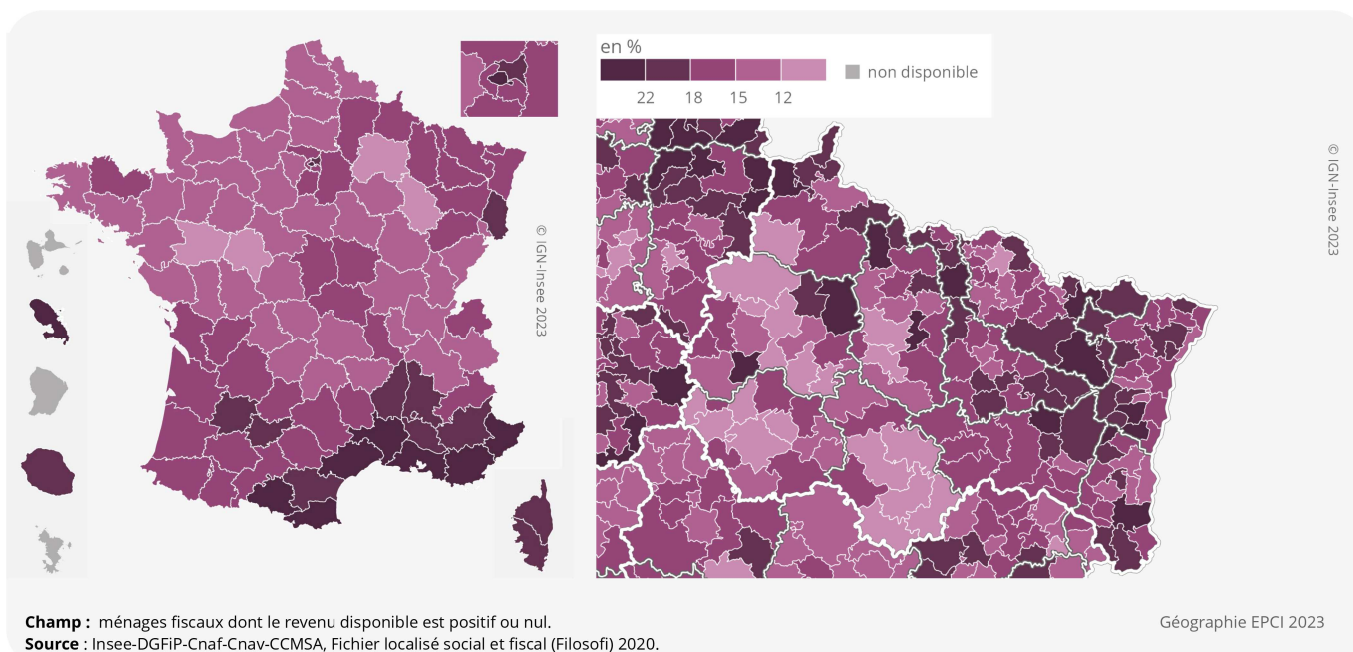


Les ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux, sont davantage présents dans les départements des anciennes régions Alsace et Lorraine par rapport à l'ensemble des ménages pauvres. Dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, huit ménages pauvres sur dix de ce profil vivent dans l'urbain et un sur cinq est en couple avec enfants. Les revenus d'activité représentent une part plus importante qu'en moyenne dans leur revenu disponible brut tandis que dans les départements lorrains, ce sont les minima sociaux qui sont relativement plus élevés.

Les EPCI dans lesquels la proportion de ménages du profil 5 est supérieure à 18 % sont concentrés sur ces anciennes régions. Les familles monoparentales y sont comparativement plus nombreuses, de même que les enfants.

Dans les EPCI les plus concernés, les prestations sociales occupent entre 60 et 75 % du revenu disponible brut. À l'inverse, dans l'ancienne région Champagne-Ardenne, les ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux, sont relativement moins présents. Les EPCI dans lesquels résident comparativement moins de ménages du profil 5 sont des EPCI ruraux. L'offre de logements locatifs y est probablement insuffisante. Les familles monoparentales y sont plus fréquentes, sauf dans la Marne où ce sont les personnes seules qui sont proportionnellement plus nombreuses. Les prestations sociales contribuent ainsi plus largement au revenu disponible brut de ces ménages, excepté encore une fois dans la Marne, où ce sont les revenus d'activité qui sont plus importants.

## ► 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI



## Des ménages pauvres résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

Le profil 6 regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Dans la région, 31,6 % des enfants pauvres appartiennent à ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfants, notamment des familles nombreuses de trois enfants ou plus. Les familles monoparentales représentent 30,9 % des ménages de ce profil, contre 20,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région

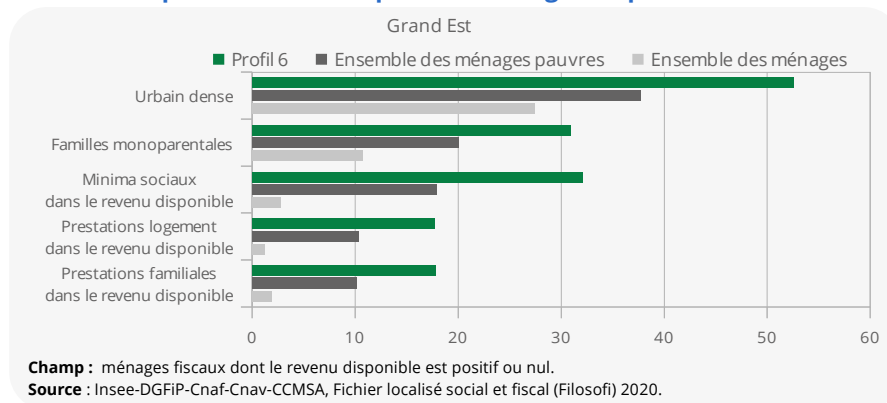
► **figure 7a.**

Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses, avec 52,5 % des ménages résidant dans une commune urbaine dense, contre 37,7 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible est la plus élevée par rapport aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région, le revenu disponible de ces ménages se compose de 32,1 % de minima sociaux (contre 17,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres), 17,8 % de prestations familiales (10,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et 17,7 % de prestations logement (10,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

Ces ménages résident surtout dans les territoires abritant le plus de logements

## ► 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du Nord et de l'Est (Marne, Aube, Territoire de Belfort) de la France

► **figure 7b.**

Ainsi, les logements sociaux ne sont pas répartis uniformément sur le territoire régional. Les départements de l'ancienne région Champagne-Ardenne se distinguent par une forte proportion de logements sociaux, notamment dans les départements plus urbanisés de la Marne et de l'Aube. Dans ces départements, respectivement 25 % et 21 % des logements occupés relèvent du parc social en 2019. Le degré d'urbanisation des territoires, l'histoire des politiques publiques qui y ont été menées, sont autant d'éléments d'explication de cette répartition.

Logiquement, les ménages pauvres du profil 6 y sont surreprésentés : 26,8 %

dans la Marne et 24,4 % dans l'Aube. Dans la communauté urbaine du Grand Reims et la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, leur part est la plus élevée de l'ensemble des EPCI de la région (respectivement 31,9 % et 32,0 %). Dans les deux autres anciennes régions, c'est dans les EPCI les plus urbains que les ménages de ce profil sont proportionnellement les plus nombreux (26 %) : Metz Métropole, Métropole du Grand Nancy, Eurométropole de Strasbourg, communauté d'agglomération de Colmar. À l'inverse, dans la Meuse, les ménages de ce profil ne représentent que 11,9 % des ménages pauvres, puisque dans ce département majoritairement rural, seuls 10 % des logements occupés relèvent du parc social.

## ► 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI

